

COMPTE-RENDU DE REUNION

Le Conseil Municipal s'est réuni le 08 mars 2024 à 18 heures 00.

Ordre du jour :

- Election d'un deuxième adjoint
- Multiple rural
- Employé communal
- Prime pouvoir d'achat
- Subventions aux associations (formulaire)
- Questions diverses

Absent : Emilie CHAZAL

Mme Myriam POUGHEON a été élue secrétaire de séance.

Une minute de silence pour Vincent BOULLET

Monsieur le maire propose d'ajouter une délibération à l'ordre du jour concernant l'éclairage public

Approbation à l'unanimité

Eclairage public

Les villages de Vourlhât, Fournat, La Gare, Sous la garde et La Barraque ne sont pas équipés d'horloges permettant le changement d'horaire.

Le Syndicat Départemental des Energies propose l'installation d'horloges sur ces hameaux pour une participation communal de 629.65 € HT

Approbation à l'unanimité

18h00 : Election d'un deuxième adjoint

3 candidats : Maurice CAREMIER/ Delphine SOISSOS / Myriam POUGHEON

André RODIER procède au dépouillement

1 er tour : CAREMIER Maurice : 1 SOISSONS Delphine : 3 POUGHEON Myriam : 3

2^{ème} tour : SOISSONS Delphine : 4 POUGHEON Myriam : 3

Delphine SOISSONS est élue deuxième adjointe

Approbation à l'unanimité

18H15 : Multiple rural

Manquement de paiement. Courrier en recommandé à faire pour résiliation au 31 avril 2024

Approbation à l'unanimité

18H25 : Employé communal

Pas de réponse aux sollicitations pour reprise d'activité au printemps
Demande de tarif pour prestation d'un indépendant
Si besoin appel à candidature

18H30 : Prime pouvoir d'achats

Possibilité de mettre en place la prime pouvoir d'achat pour les salariés

Approbation à l'unanimité

18H35 : Subventions aux associations

Depuis la loi du 4 août, les associations doivent remplir un imprimé afin d'obtenir une subvention. Un courrier avec le formulaire sera envoyé à chaque association.

QUESTIONS DIVERSES

Planter un arbre en souvenir de Vincent BOULLET sur le site de la Garde , se rapprocher du Parc pour le choix de l'arbre en préservant l'écosystème

SICTOM Mise en place d'un point de collecte fixe, déchets, Désherbage vers l'église

La séance est levée à 19H00